

Liste des allergènes destinée aux consommateurs selon les dispositions du Décret en vigueur (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015)



Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales



Crustacés et produits à base de crustacés



Œufs et produits à base d'œufs



Arachides et produits à base d'arachides



Poissons et produits à base de poissons



Soja et produits à base de soja



Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)



Fruits à coque (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, pécan, macadamia, pistaches) et produits à base de ces fruits



Céleri et produits à base de céleri



Moutarde et produits à base de moutarde



Graines de sésame et produits à base de graines de sésame



Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l



Lupin et produits à base de lupins



Mollusques et produits à base de mollusques